



**PONTIFICIO CONSIGLIO
PER LA PROMOZIONE
DELL'UNITÀ DEI CRISTIANI**

**COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE
POUR LE DIALOGUE THÉOLOGIQUE ENTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET L'ÉGLISE ORTHODOXE**

4e SESSION PLÉNIÈRE - PREMIÈRE PARTIE

Cassano delle Murge, Bari (Italie), 29 mai - 7 juin 1986

La Commission mixte internationale pour le dialogue théologique entre l'Eglise catholique- romaine et l'Eglise orthodoxe a tenu sa IVe Réunion plénière à Bari du 29 mai au 7 juin 1986.

Sous la co-présidence de S.E. le Cardinal Willebrands, président du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens, et de S.E. Stylianos, Archevêque grec-orthodoxe d'Australie, les membres de la Commission se sont réunis à l'Oasi Santa Maria, Cassano Murge, hôtes de l'Archevêque Mariano Magrassi, du clergé et du peuple de l'archidiocèse de Bari.

Etaient présents à cette réunion plénière des prélates et des experts en diverses disciplines théologiques: 24 du côté catholique-romain, et 19 du côté orthodoxe. Parmi les catholiques se trouvaient des membres de la curie romaine, des évêques diocésains et des universitaires, clercs et laïcs. Evêques et universitaires componaient également les délégations du Patriarcat œcuménique de Constantinople, des Patriarcats orthodoxes d'Alexandrie, d'Antioche, de Serbie, de Roumanie et de Bulgarie, ainsi que des Eglises de Chypre, de Pologne, de Tchécoslovaquie et de Finlande.

La réunion a poursuivi le travail déjà commencé pendant la IIIème réunion, tenue en Crète, sur le thème « Foi, Sacrements et Unité de l'Eglise ». Un document commun sur ce sujet a été soigneusement révisé et il a été convenu de l'en voyer maintenant aux membres de la Commission qui n'étaient pas présents à Bari. De plus, la Commission a discuté longuement sur le thème « Le Sacrement de l'Ordre dans la structure Sacramentelle de l'Eglise ». Cette discussion devra se poursuivre lors de la prochaine réunion de la Commission ; l'objectif final sera alors de publier une déclaration qui pourra favoriser la compréhension plus profonde d'une question qui est en relation étroite avec celle de la nature et de l'exercice de l'autorité dans l'Eglise. Ce thème touche l'une des causes des différences doctrinales et canoniques entre le deux Eglises.

Les membres de la Commission ont aussi longuement abordé un certain nombre de questions qui ont sérieusement affecté le travail à Bari. Les représentants des Patriarcats de Moscou et de Géorgie n'étaient pas présents pour des raisons d'ordre technique. L'Eglise de Grèce et le Patriarcat de Jérusalem n'étaient pas représentés ; certains autres membres orthodoxes de la Commission se sont retirés en cours de réunion. Les motifs de tout cela ont été communiqués à la Commission et ont été expliqués par les membres orthodoxes. Certaines actions du Vatican semblent avoir donné l'impression aux orthodoxes que l'Eglise catholique romaine reconnaissait l'autocéphalie d'un groupe de diocèses du Patriarcat de Serbie qui avaient proclamé unilatéralement leur autocéphalie. Or cela n'a été reconnu par aucune Eglise orthodoxe. L'Eglise de Grèce, particulièrement concernée pour des raisons à la fois ecclésiastiques et nationales, a réagi en n'envoyant pas ses représentants à Bari. Les délégués des autres Eglises orthodoxes, présents à Bari, en exprimant leur solidarité avec l'Eglise de Grèce, ont demandé que les autorités catholiques présentes s'efforcent de mettre au clair la situation et de déployer tous les efforts possibles pour éviter de telles difficultés à l'avenir. Elles ont aussi exprimé leur préoccupation au sujet de ce qu'elles ressentent comme étant du prosélytisme de la part de catholiques envers des orthodoxes, et au sujet de l'existence et de l'activité des Eglises catholiques de rite oriental en pleine communion avec l'Eglise de Rome.

Le co-président catholique de la Commission a alors affirmé avec la plus grande netteté qu'il n'a absolument pas été question de s'ingérer dans une affaire intérieure, quelle qu'elle soit, de l'Eglise orthodoxe, telle que schismes ou conflits entre Eglises orthodoxes ; d'autre part, il a renouvelé l'assurance que le Saint-Siège n'a pas reconnu l'autocéphalie de l'Eglise orthodoxe en question. Les membres catholiques de la Commission participent à la douleur que cause ce schisme dans une partie de l'Eglise, car l'un des fruits du mouvement œcuménique est que les souffrances d'une partie de l'Eglise deviennent celles de toutes.

Il a été proposé que les deux questions du prosélytisme et des catholiques de rite oriental, dans leurs aspects théologiques et pratiques, fassent l'objet d'une étude éventuelle par la Commission, puisqu'elles sont cause de sérieuses divergences entre les deux Eglises. De plus, il a été recommandé de mettre sur pied des structures habilitées à s'occuper des problèmes pratiques du prosélytisme, réel ou supposé. On a estimé qu'une Commission théologique ne peut pas être l'instance capable de traiter ces problèmes mais qu'un organisme plus immédiatement en relation avec les autorités des deux Eglises serait en meilleure position pour résoudre ces problèmes quand ils surgiraient à l'avenir.

Les travaux de la réunion ont été accompagnés d'une série de célébrations qui ont montré la vitalité de la vie chrétienne de l'Eglise locale de Bari et ont apporté une aide spirituelle précieuse à la Commission. Le 30 mai

les membres de la Commission ont pris part à un office de prière, dirigé par les membres de l'église paroissiale de Cassano Murge ; puis ils ont été reçus en grande festivité par les autorités civiles et la population. Samedi soir, en la cathédrale de Bari, les membres catholiques de la Commission ont concélébré avec l'archevêque, Mgr Magrassi, une liturgie durant laquelle les trois sacrements de l'initiation chrétienne ont été conférés à six catéchumènes. Les membres orthodoxes de la Commission y assistaient, aux places d'honneur, dans le sanctuaire. Le lendemain matin, les membres orthodoxes, sous la conduite de l'archevêque Stylianos, ont concélébré la divine Liturgie dans la basilique de St. Nicolas, en présence des membres catholiques. Puis, tous les participants ont vénétré les reliques de ce saint qui est si populaire dans les Eglises d'Orient et d'Occident. Les membres de la Commission ont ensuite été accueillis à une réception et à un repas offerts par les autorités civiles de la ville, de la province et de la région, en présence d'un représentant du gouvernement italien, l'On. Oscar Luigi Scalfaro, ministre de l'intérieur. Dans la soirée, la Commission a aussi participé à un concert de musique sacrée et à une réception offerte par les Pères Dominicains, gardiens de la basilique de St Nicolas. Enfin, la veille du départ, le vendredi 6 juin, les membres de la Commission ont assisté à un office d'action de grâces organisé par les paroissiens de Cassano, dans l'église de Santa Maria degli Angeli. Une autre réunion plénière de la Commission est prévue dans un an. Durant cette réunion, le travail accompli à Bari sera approuvé et, on l'espère, sera prêt pour la publication. Tous les participants ont exprimé leurs chaleureux remerciements à Mgr Magrassi, aux prêtres, religieuses et laïcs, et aux autorités civiles, qui, par leurs prières ou leurs multiples services d'une qualité extraordinaire, ont contribué de façon concrète au travail de cette réunion plénière. 6 juin 1986

Service d'information 62 (1986/IV) 217-219